

« Opération villes pilotes - Economies d'eau »
Conseil Régional de Bretagne

Président : Josselin de Rohan
Primé : Ambroise Guellec - Vice président

Idée

L'eau est un bien précieux qu'il faut économiser : d'autant plus en Bretagne, région qui trouve sa ressource dans les eaux de surface et qui ne peut guère compter sur ses nappes phréatiques.

Objectif

Sensibiliser les consommateurs et les pouvoirs publics à la nécessité de faire des économies d'eau.

Démarche

Le conseil régional de Bretagne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et le ministère de l'environnement ont proposé à 7 villes bretonnes (Brest, Lorient, le SIVOM de Morlaix, Pontivy, Quimper, Rennes, Vannes) une action expérimentale en faveur des économies d'eau.

Contenu

Les 7 villes pilotes ont décliné à leur manière les différentes actions de sensibilisation prévues dans le cadre de cette opération : journée d'information grand public, documents, mise en place de matériels économes d'eau dans les immeubles et équipements collectifs, publication des résultats.

Moyens

95-96 : 5,2 MF (dont conseil régional : 1,4 ; Agence de l'eau : 0,7 ; ministère : 0,25) ;
complément par les villes).
97-98 : 5,64 MF prévisionnel

Bilan

20% d'économie d'eau dans l'habitat collectif à Brest et à Rennes, 30% dans les piscines, 50 à 80% dans les écoles de 5 villes, 60% sur l'arrosage estival de 72 jardinières à Brest...
Les partenaires publics ont décidé d'étendre l'opération et 8 villes ou communautés de communes ont rejoint les 7 premières.

Commentaire du jury

Les villes pilotes ont démontré qu'il était possible de sensibiliser la population et d'économiser effectivement l'eau, aussi bien chez les particuliers que dans les équipements collectifs.
à l'environnement

Contact :

Dominique Gamon, directeur de l'environnement 02 99 27 12 19